



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17.INT.088

Déposé le : 19.12.17

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Quid des rentes transitoires ?

Texte déposé

Lors de sa séance du 15 novembre 2017, le Conseil fédéral a adopté une révision partielle de l'ordonnance sur le personnel de la Confédération (OPers.). Plus précisément l'art 32k qui régit la participation financière de l'employeur à la rente transitoire. L'employeur (dans le cas présent la Confédération) n'est désormais plus tenu de participer au financement de cette rente, sauf exceptions notoires (pénibilités physiques ou psychiques du travail).

Le canton de Vaud finance lui aussi ce type de prestations pour son personnel. Dès lors les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat :

- 1- Sous quelles conditions le personnel de l'Etat de Vaud peut-il bénéficier d'une rente transitoire ?
- 2- Quel est le nombre de personnes retraitées bénéficiant de cette prestation ?
- 3- Quel est la somme engagée annuellement par l'Etat au titre d'employeur pour cette mesure ?
- 4- Quels sont les avantages de l'Etat à octroyer des rentes transitoires ?
- 5- Quelles seraient les économies potentielles dans le cas où le gouvernement vaudois appliquerait une mesure identique à celle de la Confédération ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Nous avons vu récemment le budget est de plus en plus difficile à boucler positivement. Dans ce contexte tendu pour les finances cantonales, une mesure similaire à celle prise par la Confédération permettrait d'alléger les charges auxquelles l'Etat doit faire face. Comme au niveau fédéral, il pourrait y avoir des exceptions pour le personnel exerçant une fonction réputée continuellement très pénible sur le plan physique ou psychique

Conclusions

Souhaite développer Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur : Signature : *Labouchère*

Catherine Labouchère

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence

Croci Torti Nicolas

Crottaz Brigitte

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Donzé Manuel

Dubois Carole

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Epars Olivier

Evéquois Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Freymond Cantone Fabienne

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Gardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Gross Florence

Guignard Pierre

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Jobin Philippe	Neumann Sarah	Ruch Daniel 
Joly Rebecca	Neyroud Maurice 	Rydo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schelker Carole 
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier 	Simonin Patrick 
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle 	Porchet Léonore	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas 
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Tafelmacher Pauline
Masson Stéphane 	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane 	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre 
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise 	Vuillemin Philippe
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Wahlen Marion 
Mojon Gérard 	Romano-Malagrifa Myriam	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette 	Zünd Georges 
Mottier Pierre François 	Rubattel Denis	Zwahlen Pierre